

GEP710 - Réflexions sur le leadership public
Été 2024

Enseignante : Stéphanie Viola-Plante

Horaire : Lundi et jeudi de 18h30 à 21h20

Local : Lundi (L1-4680 et Jeudi (L1-11620)

Disponibilité : Sur rendez-vous (à distance sur Teams)

Courriel : Stephanie.Viola-Plante@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

Comprendre et approfondir les différentes compétences nécessaires à tout acteur dans l'exercice du leadership. Comprendre des parcours de leaders publics. Analyser l'évolution du leadership public à travers l'évolution des sociétés contemporaines.

CONTENU DU COURS

Approfondissement des connaissances sur la notion de leadership public. Exemple de cas historiques et actuels, survol de l'exercice du leadership dans certaines situations, organisations et sociétés diverses. Compréhension de différentes facettes et exigences qui caractérisent le pouvoir et le leadership public. Par des jeux de rôle, reproduction de l'environnement des acteurs impliqués dans un exercice de leadership public.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Sur le plan du développement général des connaissances et des compétences, le but du cours est avant tout d'offrir aux personnes étudiantes la possibilité d'approfondir leur compréhension sur les questions entourant le leadership public. L'étudiante ou l'étudiant verra les grandes approches et principaux modèles d'analyse sur le leadership public, il saura identifier les principales qualités des leaders et développera une connaissance de certaines aptitudes que doivent développer des leaders en action : l'art de la décision, l'art de la mise en œuvre, l'art de la gestion de crise et l'art de la gouvernance. Le cours se veut un exercice réflexif qui devrait contribuer, au niveau des compétences, à améliorer la capacité des étudiantes et des étudiants à analyser des problèmes et à faire preuve de leadership dans leur résolution.

Nous répondrons aux questions suivantes :

Quels sont les différents types de leadership?

Quels sont les principaux éléments d'un bon leadership? Existe-t-il un mauvais leadership?

Quels sont les éléments constitutifs d'un leadership efficace et efficient?

Qui est un leader efficace? Pourquoi?

Le leadership est-il naturel ou construit?

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Après avoir pris connaissance des grandes approches sur le leadership public, ainsi que des qualités nécessaires à l'exercice du leadership public et des difficultés qui y sont reliées, nous aborderons le leadership public et la prise de décision par nature et en temps de gestion de crise. Nous ferons ensuite une analyse comparative à partir de deux personnages qui par leur leadership auront marqué l'histoire à leur façon. Nous distinguerons aussi le leadership individuel du leadership institutionnel et organisationnel, pour finalement aborder de façon concrète comment se vit l'exercice du leadership public sur le terrain à partir de thèmes spécifiques et avec le concours de conférenciers invités qui ont été ou qui sont concrètement concernés par ces thématiques. Les séances commenceront par une présentation et se poursuivront par des échanges avec les étudiantes et étudiants.

Des situations concrètes seront également analysées sous la forme d'études de cas. Ces exercices permettront de passer de la théorie à la pratique et d'approfondir le développement des habiletés.

Les présentations PowerPoint seront disponibles avant les séances par l'entremise de la plateforme pédagogique Moodle.

Étant donné la nature du cours, chaque personne étudiante devra participer activement à toutes les activités d'enseignement et d'apprentissage. Les personnes étudiantes sont invitées à signaler leur absence à l'enseignante au préalable par courrier électronique. De plus, le contenu prévu à l'horaire pourra être modifié en fonction des besoins des personnes étudiantes et de la disponibilité des personnes invitées,

Nous vous rappelons que l'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement, la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement. Si une telle autorisation vous est accordée, c'est pour votre usage personnel seulement.

LECTURES OBLIGATOIRES

Recueil de textes sera fourni sur MOODLE (<http://www.usherbrooke.ca/moodle/>).

MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCES

Les critères d'évaluation et consignes seront présentés en classe et déposés sur Moodle.

Modalité d'évaluation	Conditions de réalisation	Date de remise	Modalité de remise	%
Critique de leadership	En équipe de 3 ou 4	13 juin 2024	Plateforme Moodle	40
Une critique écrite du leadership d'un leader public, contemporain ou historique, en utilisant les concepts présentés dans les cours, lectures et conférences.				
Présentation	En équipe 2 ou 3	20 juin 2024	En présence	20
Présentation d'environ 20 minutes en lien avec votre critique.				
Participation	Individuel	Tous les cours	En présence	20
Pour réussir cette évaluation, la présence aux séances et une participation active et constructive aux discussions sera nécessaire. Les interventions en classe devront démontrer qu'une lecture attentive des textes a été faite au préalable, c'est-à-dire que les textes ont été suffisamment bien compris pour pouvoir les utiliser comme arguments dans les débats sur le thème de la séance. Certains films ou parties de films devront être également visionnés.				
Achèvement de devoirs réguliers basés sur des lectures et les films	Individuel	Tous les cours.	Plateforme Moodle	20
Les devoirs seront précisés à tous les cours.				

PLANIFICATION ANTICIPÉE DE L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Cette répartition peut être sujette à des changements au cours de la session - Ce calendrier pourrait être appelé à changer selon les besoins des personnes étudiantes et la disponibilité des conférencières ou des conférenciers. Il est important de consulter Moodle avant chaque séance pour vérifier s'il y a des modifications à l'horaire ou des lectures qui pourraient y avoir été ajoutées.

Cours 1	Éléments de contenu
29 avril 2024	Présentation du plan de cours. Introduction à l'étude du leadership, approches et définitions.
Cours 2	Éléments de contenu
2 mai 2024	Perspective historique : de l'Antiquité à la modernité.
Cours 3	Éléments de contenu
6 mai 2024	Les compétences liées au leadership. Différents styles de leadership.
Cours 4	Éléments de contenu
9 mai 2024	Le leadership en temps de crise : Crise du leadership et cynisme; Le leadership en temps de polarisation et de médias sociaux.

Cours 5	Éléments de contenu
13 mai 2024	“Bad leadership”: Leadership narcissiste et paradoxal . Ascension et chute.
Cours 6	Éléments de contenu
16 mai 2024	La communication et la prise de parole : savoir capter l’attention.
Cours 7	Éléments de contenu
20 mai 2024	Fête nationale des Patriotes
Cours 8	Éléments de contenu
23 mai 2024	Visionnement de films
Cours 9	Éléments de contenu
27 mai 2024	Leadership national et international : faire sa marque. Présentation de cas.
Cours 10	Éléments de contenu
30 mai 2024	Mouvements sociaux et leadership révolutionnaire
Cours 11	Éléments de contenu
3 juin 2024	Prise de décision et mise en oeuvre
Cours 12	Éléments de contenu
6 juin 2024	Leadership institutionnel et organisationnel
Cours 13	Éléments de contenu
10 juin 2024	Suite de leadership institutionnel et organisationnel
Cours 14	Éléments de contenu
13 juin 2024	Leadership éthique
Cours 15	Éléments de contenu
17 juin 2024	Synthèse du cours.
Cours 16	Éléments de contenu
20 juin 2024	Exposés oraux

Dates importantes	Contenu
5 mai 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d’activités pédagogiques
Retrait ou abandon d’un cours sur Genote	https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
2 juin 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d’abandon des activités pédagogiques
Congés universitaires	Journée nationale des Patriotes : 20 mai

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

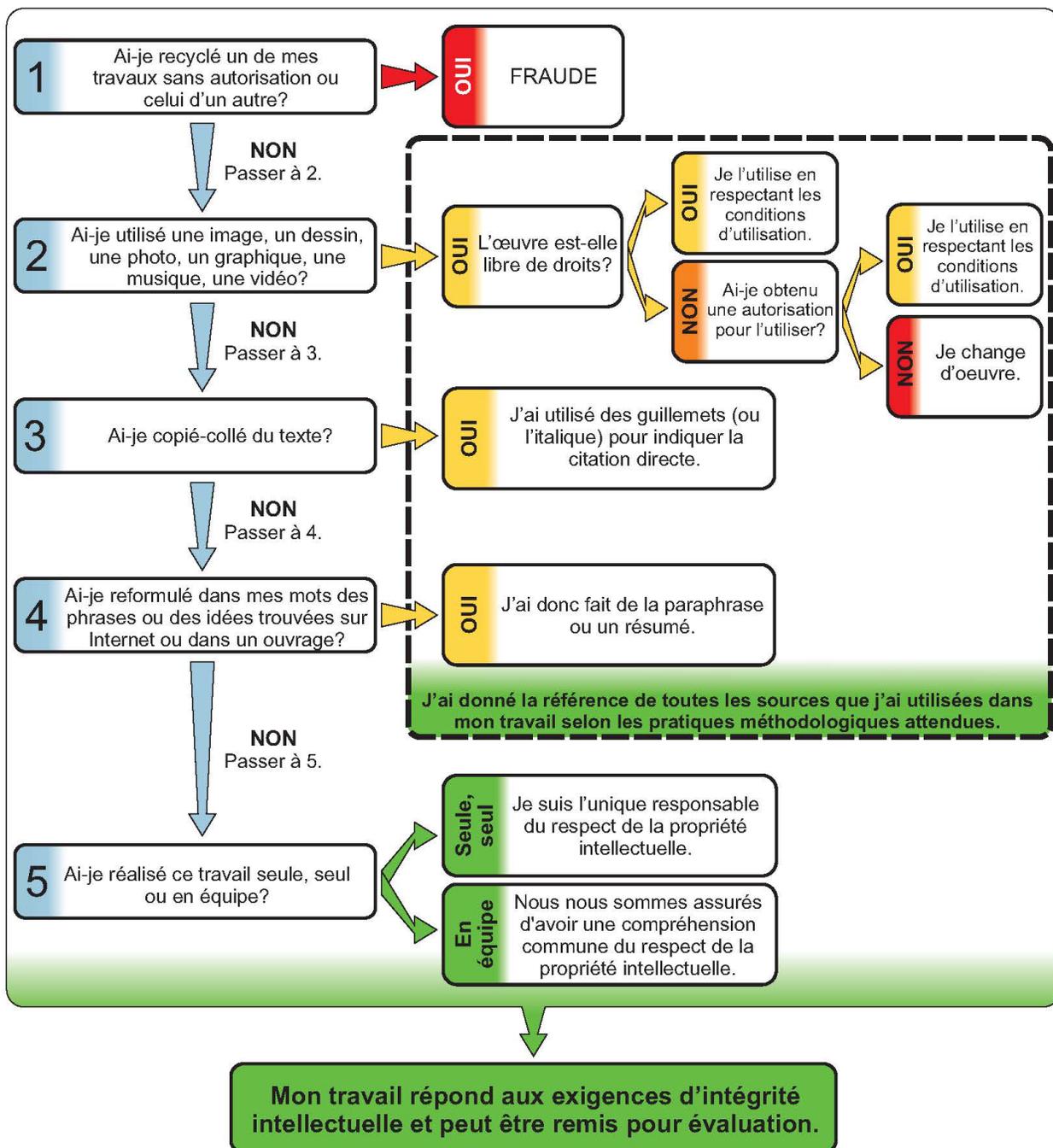
Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle - Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Anti-plagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique.

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
